



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21116256

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

20 SEP. 2021

Greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
MONITEUR BELGE

23-09-2021

BELGISCH STAATSBLED

N° d'entreprise : **0656 915 969**

Nom

(en entier) : **EPCO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Bois des Hospices 3, 7522 Tournai**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 24 août 2021

(1) L'actionnaire unique prend acte des démissions d'Edmund Buckley, Ludger Laufenberg et de Philipp Weiherl, en tant qu'administrateurs de la Société avec effet à ce jour.

L'actionnaire unique décide de donner une décharge intermédiaire aux administrateurs démissionnaires dans le cadre de l'accomplissement de leur mandat prenant cours au début de l'exercice social actuel jusqu'à la date de sa démission, étant entendu que la décharge définitive pour l'accomplissement de leur mandat pendant cette période sera donnée par l'assemblée générale annuelle qui approuve les comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2021.

(2) L'actionnaire unique nomme en tant qu'administrateurs de la Société (i) Luc De Deygere, de nationalité Belge, domicilié à Bloemgatstraat 4, 8760 Meulebeke, faisant élection de domicile au siège de la Société, (ii) Massimo Cassinari, de nationalité Italienne, domicilié à Rue de l'Épinette 20/13, 7500 Tournai, faisant élection de domicile au siège de la Société, et (iii) François Glasset, de nationalité Belge, domicilié à Rue de la Verte Louche 7, 7600 Péruwelz, faisant élection de domicile au siège de la Société, avec effet à ce jour. Les mandats prendront fin à la date prévue pour l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2026 telle que mentionnée dans les statuts. Les mandats sont non rémunérés.

(3) L'actionnaire unique décide d'octroyer tous pouvoirs (au sens le plus large) à Xavier Remy, Philippe Baert, Sophie Deschuyter, Valerie Pauwels et à tout avocat/employé du cabinet Clifford Chance LLP, sis à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 65 boîte 2, chacun avec pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer toutes les formalités nécessaires (en ce compris la signature des formulaires I et II pour la publication aux annexes du Moniteur belge) et le dépôt des présentes résolutions au greffe du Tribunal de l'entreprise.

Valerie Pauwels
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2021 - Annexes du Moniteur belge